L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 1er OCTOBRE. 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Sufore & Domec.
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 1er OCTOBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, au No 558 rue des Magasins—Le contenu d'un café, comptoirs, billard, etc.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal—Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

L'œuvre militaire de la République, en France.

SUITE DE L'ÉTUDE DE M. "EUGÈNE TÉNOT" DANS LA "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE"—ÉTUDE DONT LE COMMENCEMENT A ÉTÉ REPRODUIT PAR "L'ABEILLE" DE SAMEDI DERNIER.

Le second Empire, en juillet 1870, — il faut toujours en revenir à ce terme ministre de comparaison, — ne put réunir que huit corps d'armée, comprenant ensemble 270,000 hommes, contre les treize corps et demi de l'Allemagne du Nord et les trois corps de l'Allemagne du Sud qui se rivèrent sur nos frontières, forts, en première ligne, de plus de six cent mille combattants.

L'empire allemand n'a rien négligé depuis lors pour maintenir sa supériorité. Il a modifié successivement ses lois de recrutement et ses lois d'organisation. Il a été constamment à l affût de tous les progrès. L'œuvre militaire de la République française l'a littéralement empêché de dormir. Et cependant, malgré le génie politique d'un Bismarck, malgré les admirables talents militaires d'un de Moltke, malgré l'expérience, l'activité, l'esprit de suite d'une administration militaire concommée, malgré la présence à l'échelon suprême de la hiérarchie d'une famille impériale de souverains nés soldats, la puissante Allemagne ne se rassure qu'en recrutant partout des alliés. Elle a l'Autriche ; elle a l'Italie sur notre flanc ; elle tâte l'Espagne (sans succès, du reste) ; elle voudrait bien avoir l'Angleterre ; mais il lui suffit que la Russie s'enveloppe d'une froideur glaciale pour trahir des sentiments qui n'ont plus rien de commun avec la pleine et forte assurance d'autrefois. C'est que, si les dix-huit années écoulées depuis ses prestigieuses victoires contre Napoléon III n'ont pas été perdues, tant s'en faut, pour le développement de la puissance militaire allemande, elles ont été mises à profit par la République avec une volonté forte, une persévérance opiniâtre et un succès auxquels un effort ne peut être comparé.

L'Allemagne put mobiliser instantanément, en 1870, seize corps d'armée et demi, le corps d'armée comprenant vingt-cinq mille fantassins, dix-huit cents cavaliers et quatre vingt dix canons attelés. En avant de ces forces galopaient six divisions indépendentes de cavalerie constituant une masse de vingt-quatre mille cavaliers en artillerie avec plus de cent pièces de canon.

La composition du corps d'armée allemand n'a pas sensiblement changé depuis. Tout au plus compte-t-il une ou deux batteries de plus. Mais la division badoise de 1870, dédoublée, est devenue corps d'armée ; de même pour la division wurtembergeoise ; le corps saxon (12e) a maintenant trois divisions au lieu de deux ; le corps hessois (11e) avait déjà cette composition en 1870 ; on a enfin créé un 15e corps, en Alsace-Lorraine, qui possède actuellement aussi trois divisions d'infanterie. L'infanterie allemande a été aussi augmentée en 1887 de cinq nouveaux régiments non embrigadés (en tout 166 régiments de ligne et de garde) et d'une quinzaine de bataillons rattachés pour ordre à des régiments, mais destinés aux garnisons des places. L'artillerie de campagne a été portée à la même époque, à l'effectif de 360 batteries. La cavalerie reste avec son chiffre magnifique de 93 régiments. Il est actuellement question de grouper les divisions supplémentaires en deux corps d'armée nouveaux. Quand ce sera fait, et que toutes les forces allemandes de première ligne auront leur organisation aussi complétée, l'empire pourra mobiliser vingt corps d'armée, c'est-à-dire trois et demi de plus qu'en 1870.

Ce jour-là au lieu des huit corps d'armée, informes que le gouvernement impérial mobilisa péniblement en 1870, la République opposerait aux vingt corps d'armée allemands : 1. dix-huit corps d'armée régiones de France, en infanterie aux corps allemands, un peu inférieurs en cavalerie (1,200 chevaux au lieu de 1,800), mais sensiblement supérieurs en artillerie (126 pièces au lieu de 102) ; 2. le splendide 19e corps d'armée, composé des troupes d'élite d'Afrique ; 3. un ou deux corps d'armée formée avec les dix-huit régiments régionaux, de création nouvelle, stationnés pour la plupart à la frontière de Bâle, et les batteries d'artillerie disponibles ; 4. enfin, un corps d'armée superbe fourni par les troupes d'infanterie et d'artillerie de marine. Notons, de plus, que six divisions indépendantes de cavalerie, sept même, en comptant la division de cavalerie d'Afrique, éclaireraient, appuyées de plus de vingt batteries d'artillerie à cheval, cette puissante armée de première ligne. C'est dire que si la lutte recommençait, nous ne serions plus, grâce à la République, condamnés à n'opposer qu'un fusil et qu'un canon français à deux fusils et deux canons allemands! L'armée française aborderait l'ennemi à l'état d'égalité parfaite, sa légère infériorité en cavalerie étant largement compensée par la supériorité du nombre de ses canons.

Quant aux troupes de seconde ligne, l'Allemagne en a certes d'excellentes. Sa landwehr est célèbre à juste titre. Mais tous ceux qui sont au courant de l'organisation créée par la République, et qui ne sacrifient pas à la manie du dénigrement de nous-mêmes qui a remplacé le présomptueux chauvinisme d'antan, savent à merveille que nous ne redoutons pas la comparaison à ce point de vue.

Le régiment d'infanterie allemand, après la mobilisation de ses trois bataillons de guerre, ne peut former qu'un seul bataillon supplémentaire, un dépôt en vue duquel il ne compte, du reste, qu'un seul officier en dehors du cadre normal des compagnies. Le régiment français d'infanterie (nous en avons 171 en France ou en Algérie) constitue un quatrième bataillon de ligne et un bataillon de dépôt. Il le peut aisément, puisqu'il a cet cadre de réservistes à sa disposition, ne lieu de quatre seulement en Allemagne, et trente officiers de supplément en lieu d'un seul.

L'artillerie de campagne française est en nombre de cadres, proportionnellement au même autre nombre de batteries de réserve que l'artillerie allemande, puisqu'elle possède, par pied de pièce, une centaine de batteries de plus que cette dernière.

Bref, si la landwehr allemande compte 300 bataillons d'infanterie organisée et facilement mobilisables, l'infanterie territoriale française n'en mobilisât que moins de 435 du premier coup. N'oublions pas enfin qu'il n'y a pas d'équivalent de la landwehr organisé de nos adversaires, bien que celle de notre armée territoriale soit prête à remplir un pareil rôle. Cette armée mobilisable pourra prendre capitale et défendre que l'idée de ceux qui appréhendent de voir la France submergée par la landwehr ou la landsturm allemands.

La vérité, c'est que les seules forces qui comptent au début d'une guerre, les seules qui frappent les coups décisifs sur l'ennemi, sont celles dont l'organisation est déjà complète et parfaite au temps de paix. Or, non seulement nous ne sommes pas distancés de ce côté, mais nous avons pris hardiment les devants.

Un des plus importants et des plus sérieux journaux allemands disait, il n'y a pas quinze jours : "L'armée française "est devenue l'égale de la nôtre par le "nombre, par l'instruction, par l'armement ; le courage serait égal des deux "côtés ; mais il nous reste heureusement "un avantage, celui d'un commandement supérieur excellent, car il est "éprouvé chez nous, tandis qu'en "France, c'est l'inconnu."

Eh bien! en admettant même que la feuille allemande où ces lignes sont prises n'ait pas commis le péché de présomption, en supposant que la supériorité de talent des grands chefs militaires doive être le privilège permanent de l'Allemagne, cette perspective ne doit impressionner fâcheusement aucun Français. Il est, en effet, entre deux armées égales par le nombre, par la discipline et l'instruction des troupes, un facteur de victoire plus puissant que le talent des chefs, plus décisif que le génie même de la tactique et de la stratégie. Ce facteur, c'est le moral ; c'est la volonté tenace, ardente et passionnée de vaincre. Cette passion qui fait braver la mort, dédaigner les échecs, mépriser les fatigues et les périls, et toujours recommencer la lutte avec un acharnement farouche, cette passion sacrée, déjoue tous les calculs, lasse tous les talents, ruine toutes les combinaisons des généraux de génie. C'est cette passion, brûlant le cœur des nôtres, qui vainquit la coalition en l'an II ; c'est elle qui passée dans l'âme des Russes et des Prussiens, terrassa Napoléon en 1813 et 1815 : c'est elle qui vaincra demain les agresseurs de la France, car l'amour sacré de la patrie et de la République l'allumerait inextinguible au cœur de nos officiers et de nos soldats!

La Salsaparille d'Ayer ne contient aucun ingrédient dangereux ; c'est le remède le plus efficace offert à l'humanité souffrante.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 septembre :

Nous continuons le tableau des récoltes de la paroisse Ste-Marie.

En partant de Bellevue, où nous nous sommes arrêté, la semaine dernière, on arrive, bientôt, en descendant le Tèche, à l'habitation Oak Bluff, une des rares, très rares, qui, dans cette paroisse, appartiennent encore au même propriétaire qu'avant la guerre. M. Edmund Rose y avait construit, sur les bords du bayou, une élégante résidence, qui a eu le bonheur d'échapper aux ravages de la guerre. C'est, également, un des trop peu nombreux planteurs qui ont réussi dans la mise en vigueur du système de culture à la part. Depuis la guerre, il a, presque tout le temps, exploité sa propriété à l'aide du travail de personne de couleur, mais il ne doit son succès qu'à une surveillance personnelle de tous les instants.

Cette année, il a 70 acres de plant, 60 de souches de première année, 15 de seconde année, 45 de maïs. Il se sert encore de moulin à trois cylindres et des "open kettles." Il a élevé, cette année, un nouveau hangar à cannes et un grenier au foin. Il a fait, l'an dernier, 120 boucauts de sucre.

Raileigh, la prochaine habitation sucrière, est formée de deux petites propriétés réunies, appartenant, jadis, à M. Julius A. Johnson, et, aujourd'hui, à M. C. S. Trimble. M. Trimble a été longtemps directeur des travaux sur des habitations sucrières ; il connaît donc le métier de planteur. Il a 66 acres de plant, 73 de souches de première année, 15 de seconde année, en outre de 100 acres de maïs. Il loue, maintenant, ses travailleurs, mais il y a deux ans, il employait des hommes de couleur à la part. Ses douze hommes travaillaient sous ses yeux ; ils ne perdaient que peu de temps. L'un d'eux, Dave Gaitus, n'a perdu qu'un jour, par an, pendant trois années consécutives. C'est un fait remarquable. M. Trimble a fait, l'an dernier, 184 boucauts de sucre.

Sterling, propriété de la succession de feu Ch. P. McCan, qui est dirigée par M. Peyton B. Lynch, a 56 acres de plant, tous en bon état, excepté 8 acres ; 112 de souches de première année et 125 de maïs. Depuis que M. Lynch en a pris la direction, il y a deux ans, il l'a sillonnée de fossés et l'a remise en bon état. Il a engraissé, cette année, la terre avec de la graine de coton. Il ne fait que du sirop, qu'il envoie à la raffinerie Franklin, pour y être granulé.

En traversant le bayou, on se trouve sur Betha, petite propriété de M. Don Caffery. On y fait, à peu près, 100 boucauts de sucre, par an.

Au-dessous de Franklin, est Shady Retreat, cultivée par MM. Wm. P. et J. W. Foster. Ils ont 130 acres de plan clairsemé—la semence était pauvre—40 de souches de première année et 100 de maïs. On y a fait, l'an dernier, 150,000 livres de sucre. —La famille Foster a deux autres propriétés—Bijou, propriété du père, M. T. J. Foster, où il y a 40 acres de cannes et 100 de maïs ; et Dixie à M. Warren Foster, où il y a 130 acres de cannes.

Sur Arlington, à M. H. B. Baker, on voit un des plus beaux champs de maïs de l'Etat—400 acres d'un côté, sur la partie louée par M. Chs. Conrad, et 135 acres, de l'autre, sur la partie exploitée par M. Chs. Fauchaux. On compte sur un bon rendement de ces 535 acres de riz.

Sur l'habitation et raffinerie Alice C., à M. D. R. Calder, il règne une grande activité. MM. A. Gaidry, de St-Landry, et A. J. Williams, de Lafourche, la dirigent. Ils ont 110 acres de plant, 160 de souches de première année, 40 de seconde année ; ils ont jeté, sur chaque acre, 400 livres de "l'engrais des Planteurs." Ils ont aussi 210 acres de maïs, en bon état, à l'exception de 50 ; ils y ont semé également des pois. Il y a, sur cette habitation, 60 acres, drainés à la taile, qui ont mieux résisté, que tout le reste, à la sécheresse et aux longues pluies. On y a creusé de nombreux fossés, défriché de nouveaux terrains ; on y établira bientôt un moulin pour faire écouler les eaux. L'an dernier, on y a fait 435,000 livres de sucre raffiné. La raffinerie a fait, en tout, plus de 6,000,000 de livres de sucre. C'est, jusqu'ici, la raffinerie de nos campagnes qui a donné le plus fort rendement. Pour faciliter le transport des cannes à l'usine centrale, il a été établi un nouvel embranchement, et l'on y évalue le poids de la canne d'après celui du "car" connu d'avance. On y a fait venir, du Kansas, un autre moulin à trois cylindres, plus grand que le premier, et qui sert de supplément à celui qui y existait déjà. On y a ajouté, également, un brûleur de bagasse Dunn Sutcliffe. Pour y réussir, il a fallu dégraisser un immense chêne. On y emploie 18 bouilloires, dont plusieurs nouvelles ont une dimension de 5 sur 18—le tout venant de la maison Walsen, de Louisville, Ky. Il y a, sur la propriété, deux vastes "Vacuum Pans", un de 9 pieds de diamètre, pouvant faire, à la fois, 16,000 livres de sucre ; l'autre a 8 pieds et une capacité de 25,000 livres.

Toutes les améliorations de récente invention se trouvent sur cette habitation—7 centrifuges Leede, 6 Weston, et 2 Hepworth. Il y a 14 énormes réservoirs pour les sirops.

Garden City, propriété de MM. Lyon et Cooke, a 300 acres de plant, 200 de souches. On a jeté sur les souches de la crasse de coton et du guano animale du Pacifique.

M. J. E. Cooke est le maître de l'habitation, dont il est le propriétaire, associé à son frère. Ils ont fait installer, cette année, un moulin complémentaire à trois cylindres de 4 pieds 1/2 de long sur 28 pouces de diamètre. M. A. A. Hilbert, l'ingénieur, y a fait installer un cylindre de 18 pouces au lieu de celui de 12 qui y était auparavant, doublant ainsi la puissance du moulin. On y va passer du nouveau brûleur de bagasse, et surtout un appareil Rot. Intéressant, pour économiser la canne à la vapeur, avant de la broyer. On sait que la vapeur enlevée à la cuvaison extérieure de siège, qui donne jusqu'à 20 degrés centigrades, peut être employée à chauffer un premier vapeur. On ne fait pas de sucre sur Garden City ; on envoie le sirop à M. Vacuum, pour y être granulé. L'an dernier, on a fait du sirop pour environ 700,000 livres de sucre.

Francis est la propriété de M. Louis Kramer, planteur entreprenant, qui y a fait d'importantes améliorations. La sucrerie a été reconstruite. C'est une bâtisse de 42 sur 140, à quatre étages, avec un bâtiment supplémentaire pour y établir la machine à vapeur et le nouveau moulin à trois cylindres. L'ancien est de 4 sur 27 ; le nouveau, de 4 1/2 sur 28. On vient d'y poser un brûleur de bagasse Batcliff. Le vacuum pan, de 7 pieds, a été fourni par la maison Edwards & Hambman. La récolte de cannes comprend 175 acres de plant, 125 de souches et 175 de maïs ; on y emploie la graine de coton et la "Planters Fertiliser". L'an dernier, on y a fait 682,405 livres de sucre.

Soula, ancienne propriété Darrall, puis propriété Thos. J. Shaffer, appartient à MM. Frank C. Vignerie et T. F. Caillouet, et est dirigée par M. J. P. Robertson. Ces messieurs ont 185 acres de plant, 75 de souches, 245 de maïs. On y fait, la culture suivant le système de la tonne et l'on donne $2.75 pour la tonne, sur les terres bien garnie de bonne. Trois familles de blancs y sont occupées, ainsi qu'un homme de couleur. On y emploie la graine de coton comme engrais —300 livres à l'acre. Il y a un moulin supplémentaire à 3 cylindres, de 4 1/4 sur 25. Le sirop est envoyé à la raffinerie Alice, pour y être granulé.

Justine, autrefois propriété du capt. J. J. Atkinson, appartenant maintenant à MM. Bell, Classen & Cie, a 125 acres de plant, 125 de souches, 175 de maïs. On y engraisse les souches avec de la graine de coton.—M. Jacob Young, rive gauche, travaille, moitié par moitié, le côté est ; il y a 30 acres de plant, 45 de souches et 53 de maïs. Il a fait pour son compte, l'an dernier, 122,000 livres de sucre, et toute l'habitation, 467,000. On m'y fait que du sirop ; c'est Alice qui la granule et le raffine.

Retreat, auparavant propriété de M. Montejo, aujourd'hui, celle de M. Eugène Bodin, a 40 acres de plant clairsemé, 43 de souches, 90 de maïs. Le maïs a donné, cette année, 16 et 18 boisseaux, par acre. Il avait été jeté sur les souches 400 livres de graine de coton. On y vient d'agrandir l'exploitation de la canne ; on envoie le sirop à la raffinerie Alice C. Il avait été fait, l'an dernier, 85,000 livres de sucre.

Senette, à M. J. B. Lyon, de Chicago, a 100 acres de plant, 40 de souches—le tout exploité par des familles blanches, qui envoient leur sirop à l'habitation Garden City. Il y a également 70 acres de maïs. M. Ed. Knight, un des tenanciers, a 30 acres de cannes et 10 de maïs. Pas de cannes à rouler, cette année.

Au dessous de Centreville, M. Martin Dugas a 22 acres de plant, 22 de souches, 35 de maïs. Il roule dans le voisinage, chez M. Queen.

Sur la rive Est, M. Valentine Schwan a une propriété remarquable pour sa fertilité. M. V. Schwan a 125 acres de plant, 130 de souches très belles, et 100 de maïs. Il engraisse avec de la graine de coton. Il a fait, l'an dernier, 403,000 livres de sucre.

Buckeye, à M. G. G. Walker, qui y a des terres boisées superbes, a 45 acres de plant, 70 de souches, 50 de maïs. Buckeye a fait, l'an dernier, 187,000 livres de sucre, et fait 19 boucauts de cannes achetées en dehors.—La propriété granulera, cette année, ailleurs. On y a placé un moulin à vapeur, de 4 sur 28.—Les fermiers de couleur du voisinage ayant négligé le moulin de la communauté, la sucrerie est tombée ; cet établissement, jadis prospère, n'est très apauvri.

Les récoltes sont comme suit :

T. P. Boutté, 5 acres de coton ; la canne sera roulée chez M. Schwan.—Verdun, 15 acres ; a fait 10 boucauts, l'an dernier. J. B. Verdun a fait 15 boucauts. M. J. Verdun a 15 acres ; il a fait 18 boucauts, l'an dernier. Tous vendent leur cannes à MM. Foos et Barnett. M. Muller a 40 acres ; Wm Thompson, 40 acres ; R. Thompson 25 — le tout a été vendu à la raffinerie Franklin, qui a été d'un grand secours pour les planteurs de Ste-Marie. Franklin a fait plusieurs millions de livres de sucre, avec les sirops provenant de ces habitations.

Banque d'Epargnes Germania.—Nous publions aujourd'hui l'état de situation de la Banque d'Epargnes Germania, la troisième qu'elle met sous les yeux du public cette année, et qui, comme ses aînés, dit combien ses opérations ont été heureuses. Les chiffres que renferme cet exposé ont une éloquence persuasive, aussi croyons-nous qu'ils font mieux que nous ne le saurions faire, l'éloge de MM. H. Zuberbier, J. Hausinger et G. Ad. Blaffer, président, vice-président et caissier, à la prudence, à la sagacité desquels la Banque doit sa situation prospère, brillante même.

La Nouvelle Revue.

Livraison du 15 sept. 1889.

SOMMAIRE.

Pages romanesques, par le Cte Ch. Ricci de Molly Bénapatre et la Grèce, par S. Antonopoulos.
La Réconciliation polono-russe, par M. Philippoff.
L'Ameublissement de Paris et de la Seine (2e article), par M. Ch. de Varigny.
Le Feu à Yeddo (fin partie), par M. Jean Dargène.
La France méconnue : M. de Tocqueville, par M. Henri de Chenevières.
Cécon Borgia, par M. Edouard Rod.
La comtesse de Saint-Géran (roman), par M. L. Sevin-Desplaces.
Mécanique en Italie : Le Journal du Vaisseau de Montaigne en 1580, par M. Henri Monteverdi.
La Fête pour la Conciliation de la Pologne et le Rétablissement du Culte catholique en 1589, par M. A. Pignière.
La Mer des Lotos : Voyage algérien, par M. Valcrosse.
Chronique du Théâtre : Musique, par M. Louis Gallet.
Lettres sur la Politique extérieure, par Mme Juliette Adam.
Chronique politique, par M. Raoul Frary.
Chronique militaire : Les Crédits extraordinaires de la Marine et la Défense du Littoral, par le Commandant Z.
Les Industries mécaniques à l'Exposition universelle de 1889, par M. Frédéric Korsen.
Revue dramatique, par M. Georges Connasse.
Revue financière.
Bulletin bibliographique.

Louis Grunewald Company, limited.—Ainsi que le dit une annonce qu'on lira plus loin, la maison Louis Grunewald, connue et estimée universellement dans tout le Sud, sera désormais exploitée par une compagnie intitulée : "Louis Grunewald Company, limited." Ce changement date le jour de la mission. M. Grunewald, qui va devoir le faire dans l'intérêt de celle-ci, dont les affaires prennent de l'extension pour les jours. La nouvelle compagnie possède *le fonds* actif et un Conseil de Direction à la tête duquel est M. Grunewald père, se composant de MM. W. N. Grunewald, président, C. Grunewald, vice-président, L. Grunewald, jun., et A. Pollstock, tous des membres estimés aux affaires et doués d'une grande énergie, d'une intelligente activité. C'est donc un nouveau départ pour l'ancienne maison Grunewald ; et le nombreux public qui l'honore de confiance depuis ce fondation, lui continuera ces précieux plus large, plus libéral que jamais, maintenant que tout d'hommes sympathiques travaillent, ensemble à sa prospérité.

PORTUGAL.—LES NOUVELLES ÉLECTIONS.—Les nouvelles élections pour les Cortès portugaises, sont fixées au 20 octobre courant.

PROTECTED INDUSTRY

Rube—Gosh, is yet of the new. You've gotter polish or cell him to the door.

Office—Mother, our shoes can't get well polished unless we have

Wolff's ACME Blacking

on them, and never can't get through.

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

The Best Blacking for Men, Women and Children.

A GREEN lounge page in Chicago Kaleidoscope.

L'électricité et la peine de mort.

Dans la séance du 16 septembre dernier, de l'Académie des sciences, de Paris, M. le secrétaire perpétuel a donné lecture d'un rapport transmis à M. le ministre de l'Instruction publique par le ministre des affaires étrangères, sur l'application de l'électricité pour remplacer la pendaison, dans les exécutions capitales, aux Etats-Unis. Ce rapport est surtout curieux en ce qu'il contient l'opinion de M. Edison sur cette question, qui occupe de nombreuses discussions juridiques de ce côté-ci de l'Atlantique. Il rappelle qu'un nommé Keller a été condamné à mort, dernièrement, avec application de la nouvelle loi, substituant l'électricité à la pendaison ; un avocat du condamné qui obtenu un sursis dans l'application de la peine, en se basant sur ce que cette peine est inconstitutionnelle.

L'électricité, disent-ils, ne donnerait la mort que lentement et après de longues souffrances. Plusieurs enquêtes et contre-enquêtes ont été ordonnées pour vérifier ces affirmations. Dans ces conditions, on attachait une grande importance à l'opinion du premier électricien du monde. Avant l'audience dans laquelle a été rejeté la déposition de M. Edison, de nombreux paris avaient été engagés, le savant Américain, notamment, offrait cent dollars à un témoin qui prétendait pouvoir supporter un courant de plus de cent volts.

Dans sa déposition, M. Edison compare, d'abord, les effets des courants continus et des courants alternatifs ; les effets de ces derniers sont les plus dangereux ; il est son expérience sur deux cent cinquante employés de nos usines, avec des courants de force différente, et il a constaté que presque tous avaient la même force de résistance. M. Edison rentre dans le détail et montre comment on peut augmenter la force des machines donnant l'électricité.

Répondant à l'avocat Coste, M. Edison déclare qu'il pense que la mort peut être causée dans tous les cas. La meilleure manière d'établir le contraire, est de faire tremper les mains à condamné dans une solution de potasse caustique. Si, dans ces conditions, on amenait le condamné à un courant de mille volts, on produit une mort instantanée et sans douleur, agissant avec les courants alternatifs. M. Edison analyse ensuite les effets de ces courants sur l'organisme et dit qu'il ne voit pas comment ils pourraient carboniser le corps entier.

Dans sa réponse à M. Cochrane, M. Edison répète où et comment il a fait ses expériences sur ses ouvriers. A ses assistant qui demandait combien de temps il faudrait pour consumer le corps, M. Edison répond que le corps ne serait pas consumé, mais que sa température serait élevée au point de trois ou quatre degrés et que le corps resterait ensuite comme momifié.

En résumé, M. Edison pense que la mort par l'électricité peut être produite instantanément et sans souffrances.

—M. Marcel Depres a dit qu'au de son ouvrier a pu supporter le passage d'un courant continu de 500 volts pendant vingt secondes. L'effet était tel que cet ouvrier ne pouvait pousser aucun cri ; quelques heures après, il ne ressentait plus rien. M. Depres a, lui-même, supporté, quelquefois, des courants de plusieurs centaines de volts. Il a reconnu qu'il a pu tous des poisons dans l'eau avec des courants de plusieurs milliers de volts.

Le rapport de M. Edison a été renvoyé aux sections de physique et de médecine, auxquelles sera adjoint M. Marcel Depres.

LA CONSOMMATION DES VINS EN FRANCE.—Au moment où la nouvelle loi sur le vente des vins vient d'être mise en vigueur, on ne lira pas sans intérêt les détails qui suivent sur la consommation des vins dans les principales villes de France. Les chiffres que nous allons donner ont un caractère absolument officiel. Ils résultent d'un travail récent fait à ce sujet et qui indiquent la consommation moyenne par habitant.

La ville de Saint-Etienne vient en tête avec une consommation moyenne de 2 hectolitres 28 litres par habitant.

Viennent ensuite : Nice, où la consommation est de 2 hectolitres 06 ; Bordeaux, 1 h. 91 ; Paris, 1 h. 89 ; Montpellier, 1 h. 89 ; Marseille, 1 h. 82 ; Lyon, 1 h. 79 ; Dijon, 1 h. 76 ; Toulouse, 1 h. 75 ; Tours, 1 h. 74 ; Nancy et Saint-Denis, 1 h. 69 ; Toulon, 1 h. 62 ; Limoges, 1 h. 42 ; Angers, 1 h. 39 ; Nantes, 1 h. 35 ; Reims, 1 h. 23, etc.

Les villes où l'on consomme le moins de vin sont les suivantes : Brest et Le Mans, 0,71 ; Rouen, 0,43 ; le Havre et Amiens, 0,38 ; Rennes, 0,36 ; Lille, 0,28 ; Roubaix, où la consommation moyenne n'est que de 0,13 litres par habitant.

Mais il est à remarquer que, dans ces dernières villes, le vin est remplacé par le cidre ou la bière, dont la consommation est très grande. Ainsi, à Rouen, la consommation du cidre est de 1 h. 47 par habitant ; au Havre, elle est de 0 h. 89 ; à Rennes, de 4 h. 66 ; au Mans, de 1 h. 96. De même qu'à Roubaix on consomme 2 h. 10 de bière par habitant ; à Lille, 3 h. 39 ; à Amiens, 0 h. 85.

Pour ce qui concerne particulièrement la ville de Paris, la consommation moyenne de liquides spiritueux est de : vins, 1 hect. 89 par habitant ; cidres, 0,07 ; bières, 0,11 ; alcools, 6 litres 5.

Les dames admirent le Vigneur des Cheveux d'Ayer, pour le lustre brillant qu'elle donne à leurs cheveux. Elle rétablit la couleur, active la croissance.

CAMET—Décès lundi, 30 septembre, à 5 heures p. m., à ... veuve de feu Antoine Camet, âgée de 62 ans, native de Marseille, ... de cette ville depuis ... Les amis et connaissances des famille ... sont respectueusement ... à assister aux funérailles qui auront lieu, demain, 1er octobre, à 4 1/2 heures p. m., de la résidence de sa nièce, Mme S. Fabio, No 140 rue Chartres-Hyndes, près St-Claude.

Pompes funèbres.

Une messe à la mémoire de Dame JOSÉPHINE EULALIE GAIENNIE, veuve de Victor Jacques Vallois, sera célébrée en l'église des Jésuites, le 5 octobre 1889, à (8) huit heures du matin.

Les parents et amis sont invités à y assister.

27 sept au 5 oct

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est demandée à l'approvisionnement des familles, hôtels, chalet et restaurants. En vente chez M. P. Fatjó, seul agent, 150 rue Bienville entre St-Pierre et Toulouse.

Commandes parvenues au No 150 rue Bienville. 21 sept.—

Le Sirop des Sœurs Ursines, tant de même que celui du célèbre P'Archeboulevarde des Sœurs Ursines, les Dragées qui en sont parties sont invitées à s'approvisionner de ces deux pour le divertissement, mercredi prochain, de 7 heures à 7 heures du soir, à la Clôtûrée de Ste Marie.

1er oct—. H. MIGNOT, directeur.

AVIS.

La raison sociale qui existait jusqu'ici sous les noms de Simone de Vaurouze, est dissoute à compter du commencement mentionné des associés, M. Lorquet se retirant.

M. F. S. Simone, continuera les affaires pour son propre compte. Tout en remerciant les clientèle de la maison, il espère qu'en vendant bien les vins qu'il a pris en dépôt, il pourra les conserver le plus longtemps possible.

J. SIMONE.

1er oct—6t Cafés Ste-Anne et Chartres.

Formation de Société.

Les soussignés ont, ce jour, formé entre eux une société sous la raison sociale : Jeanne Fabry, veuve, Jean Fabry, et Jeanne Fabry, veuve, Jean Fabry, sous le nom de MARIE A. BLACHÈ, dans le but de faire commerce d'importations en Gros et Détail de vins, liqueurs, cigares, cigarettes, etc., en cette ville.

GEORGE P. KAUFMANN, GUSTAVE G. BLACHÈ.

Tous deux sont associés pour les affaires sociales intérêt à M. Jean Fabry, veuve, Jean, tiers, propriétaire, au No 10 rue Bienville, à Nouvelle-Orléans, 1er Oct. 1889. 1 oct—7t

LA société commerciale ... MM. U. BARNETTI et T. FIGONE ... Nouvelle-Orléans, à partir de ce jour, ... M. A. Lapeyre et C. Barnetti, le dernier ... Nouvelle-Orléans, 1er Oct. 1889. 1 oct—7t

Conformément à la loi présidant, le public sera mis à la connaissance du vendeur, ... Nouvelle-Orléans, 1er Oct. 1889. 1 oct—7t

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites nuisibles. Elles sont purement végétales et entièrement exempts de calomel ou de toute autre drogue dangereuse ; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Raine, New-Berne, N. C., écrit : "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les prit pendant quelques mois et mon santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque inévitables. M. Gallocher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit :

"Un de mes amis me pressada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage ; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre pour les maux de tête, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chère, qui dépense la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie ; de là la cause de la plupart des maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

ÉTAT DE SITUATION TRIMESTRIEL DE LA

Banque d'Epargnes Germania,

No 51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires, le 30 Sept. 1889.

ACTIF.

Actions et bons	$218,100 00
Prêts hypothécaires	55,000 00
Prêts à hypothèques (garantie par collatéraux)	50,200 00
Prêts sur demandes (garantie par collatéraux)	64,477 06
Déposants continuels	1,566 96
Comptant	$1,027,070 32
Intérêts comptant	139,014 48
Total	$1,027,070 32

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Profits non divisés, $ 50,000 00	52,000 00
Profits non divisés, 1er juil. 1889	2,000 00
Intérêts acquis	$54,025 55
Intérêts non déclarés	13,900 00
Dividendes non réclamés	918,174 10
Total	1,645 68
	$1,027,070 32

Je, G. Ad. Blaffer, caissier de la société susdite, jure solennellement que l'exposé qui précède est exact du mieux de mon savoir et croire.

G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait et signé publiquement ce 30 septembre 1889.

W. C. HART, Notaire.

Approuvé :
E. H. REILE,
J. HASINGER. 1er oct—

Avis.

M. J. H. Roussevel, récemment avec MM. Elkin & Cie., est maintenant en grand magasin de tapis populaire de Le Gold Loft, No 127 rue Canal, où il sera heureux de voir ses nombreux amis.

1er oct—1 j 6.

CONSULAT DE FRANCE

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 54.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

AVIS IMPORTANT.

Les déserteurs et insoumis qui veulent bénéficier de l'amnistie accordée par la loi du 21 juillet 1889, doivent se présenter au Consulat de France, pour y faire constater leur situation militaire.

Cette formalité doit être accomplie, pour les Etats-Unis